



INFOS PRATIQUES

COVID 19 – RAPPEL DE PRÉCAUTIONS POUR LES COURSES ALIMENTAIRES

Mis en ligne le 23 mars 2020

Quelques rappels concernant les sorties pour les achats alimentaires de première nécessité :

1. Une personne par famille pour effectuer vos achats
2. Ne venez pas avec des personnes âgées
3. Ne venez pas avec des enfants
4. Maintenez un mètre de distance avec les autres personnes
5. Dans la mesure du possible, payez par carte bancaire ou sans contact pour éviter tout contact avec les caissiers

Merci de votre compréhension



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.